

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20180 - 78EME ANNÉE

## L'État propose à Tereos une importante garantie

# Filière canne : Tereos, Albioma et les rhumiers doivent payer l'or vert réunionnais au juste prix

**Après 4 heures de discussions entre les planteurs et Tereos avec le préfet hier, les négociations de la Convention canne vont se poursuivre. Une rencontre est prévue demain avec la direction d'Albioma. La question de la juste répartition des richesses tirées de la canne à sucre reste au cœur du problème. La mobilisation des planteurs continue.**

« D'après un document fourni par la Chambre d'agriculture, la distillerie Isautier investit plus de 7 millions d'euros dans une usine pour travailler la mélasse et faire du rhum. On ne peut pas être observateur et lâcher notre matière première sans voir la plus-value, cela ne peut plus continuer comme cela. Si les planteurs ne peuvent vivre décemment de la canne à sucre, il n'y aura plus de mélasse et donc plus de rhum IGP Réunion » : ces propos de Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, tenus hier à la sortie des négociations à la préfecture, rappellent l'essentiel du combat des planteurs : une juste répartition des bénéfices des industriels réalisés à partir du travail des agriculteurs réunionnais.

### **Tereos aura un « filet de sécurité »**

Hier, les négociations de la Convention canne se sont tenues pendant plus de 4 heures à la Préfecture sous l'égide du représentant de l'État. Ce dernier a indiqué jusqu'où l'État est prêt à aller dans son soutien à la filière. Il a confirmé « une clause de revoyure dans la Convention canne pour l'aide annuelle de 28 millions d'euros à Tereos et de 14 millions d'euros pour les planteurs en cas d'évolution de la situation économique », précise Jean-Michel Moutama.

Cela signifie une réponse à la demande de Tereos d'un « filet de sécurité ». Ces aides de l'État pourront en effet être augmentées si la conjoncture écono-

mique est défavorable à la vente des sucres produits dans les usines du Gol et de Bois-Rouge. Dans ces conditions, le principal argument opposé par Tereos à l'augmentation du prix de la canne qu'il paye aux planteurs tombe. L'industriel va-t-il enfin augmenter un prix qui n'a pas bougé depuis des décennies tandis que ce sont développées d'importantes valorisations en termes de sucres spéciaux notamment ?

Les planteurs ont fait leurs propositions, les discussions doivent se poursuivre pour fixer le prix payé par Tereos pour acheter les cannes à sucre produites par les planteurs réunionnais.

### **Albioma et les rhumiers doivent contribuer**

Le sucre n'est pas le seul produit issu des cannes cultivées par les planteurs. La bagasse et la mélasse sont les deux autres principales valorisation.

Les planteurs revendiquent une augmentation substantielle de la recette bagasse. Ce produit de la canne à sucre est utilisée par Albioma dans ces centrales thermiques. Albioma est désormais contraint d'utiliser uniquement de la biomasse pour produire de l'électricité. C'est pourquoi cette société importe dans notre île des pellets de bois d'Amérique. La bagasse est une biomasse produite à La Réunion, ce qui évite de faire venir des dizaines de bateaux supplémentaires pour satisfaire à la demande des centrales du Gol et de Bois-Rouge. Demain, une rencontre est prévue avec le directeur général d'Albioma venu spécialement de France.

Enfin, les rhumiers sont également sollicités. Le projet de la distillerie Isautier montre tout l'intérêt des industriels pour la mélasse, base d'un rhum bénéficiant d'une IGP. « Des contrats ont été signés entre Tereos et les rhumiers, beaucoup de choses ont changé, nous voulons une part de la plus-value », a

souligné Jean-Michel Moutama.

### Poursuite de la mobilisation

En attendant la satisfaction des revendications, la mobilisation des planteurs se poursuit. Des membres de l'Intersyndicale continuent de camper devant la préfecture. Hier, ils ont procédé à la mise en place

d'un barrage filtrant sur la route nationale passant à proximité de la représentation de l'État afin de sensibiliser la population sur la justesse de leur combat. Les kilomètres d'embouteillage ont rappelé la nécessité de sortir du blocage : les industriels doivent payer la canne à sucre à leur juste prix, l'or vert de La Réunion ne peut être bradé.

*M.M.*

## Solidarité de la Section PCR du Port et de conseillers départementaux communistes

### PCR : Jean Yves Langenier, René Sotaca et Patric Boitard aux côtés des planteurs



Jean Yves Langenier, René Sotaca Conseillers départementaux et Patric Boitard secrétaire de la Section communiste du Port se sont rendus hier soir devant la préfecture au rassemblement des planteurs en lutte pour leur apporter leur solidarité et leur soutien. Sur cette photo, Ils sont aux côtés de 2 responsables syndicaux de ce combat dont Guillaume Sellier, président de JA.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Une décision conditionnée par l'accord de l'État à la restructuration de la dette laissée par la direction nommée par Didier Robert

# Plan de restructuration d'Air Austral : unanimité pour un soutien supplémentaire de la Région

Le plan de restructuration d'Air Austral était hier à l'ordre du jour de l'assemblée plénière de la Région. Les conseillers régionaux ont adopté à l'unanimité la participation de la Région à ce plan, ce qui signifie un engagement supplémentaire de 15 millions d'euros. C'est un soutien au projet de reprise par des investisseurs réunionnais qui attendent de l'État un effacement de la dette considérable de la compagnie pour s'engager. Ce plan doit être présenté à l'Union européenne.

La situation d'Air Austral était à l'ordre du jour de la séance plénière du Conseil régional hier. Suite à d'importantes erreurs stratégiques précédant la crise COVID-19 et aux effets de la pandémie sur le secteur du transport aérien, la compagnie aérienne réunionnaise est au bord du gouffre. Le rapprochement avec Corsair semble désormais exclu suite au désengagement des investisseurs pressentis. Ne reste alors qu'une proposition de reprise piloté par le groupe Deleflie regroupant des acteurs réunionnais. L'engagement est conditionné par une décision de l'État d'effacer les dettes d'Air Austral, car il est hors de question pour ces investisseurs de prendre à leur charge un passif considérable estimé à plus de 300 millions d'euros.



d'Air Austral, contre 99 % aujourd'hui.

Ce schéma de financement va être transmis à l'Union européenne. Si l'État accepte d'intervenir comme le souhaite les repreneurs et si la Commission européenne donne son accord à ce plan, alors une feuille de route sera enclenchée. Elle prévoit une restructuration du capital d'Air Austral à hauteur de 30 millions d'euros ainsi qu'une réforme de la gouvernance des statuts.

### 10 à 15 millions d'euros de la Région

Ces investisseurs comptent injecter 50 millions d'euros dans une compagnie actuellement détenue à 99 % par la SEMATRA, société d'économie mixte dont la Région est l'actionnaire principal à hauteur de 73 %. La SEMATRA est donc sollicitée pour contribuer à ce plan de redressement pour un montant de 25 millions d'euros, dont 10 à 15 millions d'euros venant de la Région, 5 millions du Département et 5 millions de la Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion.

Sur ces 25 millions d'euros, 13 millions sont destinés à financer une augmentation de capital. Au terme de l'opération, la SEMATRA détiendrait 45 % du capital

### Des Airbus pour remplacer les Boeing 777 ?

Le plan indique le remplacement du Conseil d'administration avec à sa tête un PDG par un Conseil de surveillance et un Directoire, ce qui était l'organisation initiale de la compagnie avant « l'époque Didier Robert ».

Par ailleurs, est annoncé une rencontre avec Airbus pour le renouvellement de la flotte long-courrier, actuellement composée de Boeing 777.

Au terme du débat, ce plan a été adopté à l'unanimité par les conseillers régionaux.

# Oté

## Antansyon !

### Sak lé bon zordi lé riskab shanj an mal domin

Mézami souvan dé foi ni kroi la sossyété i marsh progré an progré, ziska k'in jour nou va trape lo bonèr.

In tan, la pa si lontan ké sa, mwin téi kroi in n'afèr konmsa : dann mon kèr mwin téi rèv la mizèr nora disparète, le moune noré té plizanpli intélizan, kapab trouv la klé in kantité problèm é sirtou ansèrv sa pou instal la pé. « A shakinn selon son bézoin plito k'a shakinn selon son moiyin. ». Anfin mwin téi rèv in sossyété kominis si zot i vé.

Noré té bien in n'afèr konmsa mé nou la pa sir k'sa lé vré. Tazantan la sossyété i rokil : demoune lé plizanpli dann fénoir, la mizèr i okipe la plass, lo bande droi fondamental i diminyé, bande nouvo maladi i aparète-i di k'i émerj, lopréssion avèk la répréssion i ranplass la liberté. Sé sak iéspass in pé dsu la tèr dopi kéktan. Bien sir par plass néna déssèrtin zandroi la vi lé méyèr, mé néna d'ote la vi lé pli dir.

Zot i koné l'Amérik ? Zot i antan dir sa sé lo péi la libèrté pars i prétan dir laba néna pliss la libèrté ké d'ote zandroi. Mé oila k'in tribinal la désside mète in poin d'aré avèk lo droi avorté. Pa in poin d'aré pou vréman, pars la loi la défoss ali dsu bande zéta - USA sé in péi fédéral - astèr néna 14 zéta i i nterdi l'avortman. Mé domin konbien ? In sinp zéléksyon dann in l'éta é li balans l'ote koté.

Zot va dir amwin sa i fé dann l'Amérik, pa dan la Franss épi La Rényon. Pou l'instan é domin, é apré domin, kissa i di azot in majorité obskirantist lé pa riskab pran pouvoir é marsh avèk bande intégrist. Pou kass lo progré landroi li lé. Pars mé zami issi dsu la tèr na poin arien lé gravé dann marbre é kékshoze i égzis, domin lé riskab tourn an mal.

Ala pou kossa mi di azot antansyon ! Sak lé bon zordi lé riskab ète shanjé domin. Kossa ? Ébin in bonpé zafèr. Antansyon, alon méfyé, alon rézisté...

A bon ékoutèr, salu !

*Justin*